

Huit responsables syndicaux européens prônent un "contrat social européen"

Face au sommet de l'Union européenne qui envisage une possible réforme des traités de l'Union européenne, huit responsables de confédérations syndicales (1) ont publié le 7 décembre une tribune libre dans plusieurs journaux, tribune dans laquelle ils plaident pour « un approfondissement du projet européen », mais sur une autre politique que celle des échecs et des injustices actuelles afin « d'atteindre les objectifs de réduction des

déficits et des dettes (...) dans des délais réalistes », pour un « nouveau traité social européen qui remplace le traité historique », et ils demandent enfin la participation du mouvement syndical à la future révision des traités, par une « convention » dont l'objet sera de « garantir la survie (...) de l'Union européenne ».

Nous avons interviewé Luis Gonzalez, responsable syndical de la santé à Séville et

membre du conseil confédéral des Commissions ouvrières (CCOO), qui a soutenu des positions opposées à celles qui sont exprimées dans la tribune en question.

(1) Sont signataires de l'article, outre Ignacio Fernandez Toxo, secrétaire général des CCOO, et Candido Méndez, secrétaire général de l'UGT, Michael Sommer, président du DGD allemand, Susanna Camusso, secrétaire générale de la CGIL italienne, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, et François Chérèque, secrétaire général de la CFDT (France), Anne Demelenne, secrétaire générale de la FGTB et Claude Rolin, secrétaire général de la CSC (Belgique).

INTERVIEW

Les résultats du pacte social en Espagne

Entretien avec Luis Gonzalez, responsable syndical de la santé à Séville et membre du conseil confédéral des Commissions ouvrières (CCOO)

Toxo, Méndez et d'autres dirigeants syndicaux ont publié un article demandant « un nouveau contrat social européen ». En as-tu eu connaissance ?

Je le connais, et je ne partage absolument pas son contenu.

L'article ne représente-t-il pas cependant la position du mouvement syndical européen ?

D'abord, à ce que j'en sais, cela n'a été discuté dans aucune instance syndicale. Et d'après les informations en ma possession, même si les dirigeants de l'UGT et des CCOO, de la DGB allemande et d'autres syndicats français et belges le signent, d'autres dirigeants syndicaux ont refusé de le faire. En particulier, j'aimerais faire remarquer que ni les dirigeants syndicaux grecs ni les portugais, les irlandais ou les britanniques ne le signent.

Mais l'article ne correspond-il pas à la ligne adoptée par la direction de ton syndicat, les CCOO ?

Il me faut reconnaître que beaucoup de choses correspondent aux propositions de la majorité du syndicat. Mais cela ne signifie pas, bien loin de là, que l'ensemble des syndicalistes connaissent et approuvent ces propositions.

Qu'en penses-tu personnellement ?

Les propositions d'un « nouveau contrat social européen » ne sont pas nouvelles. Elles sont la continuation naturelle de l'ASE (accord social économique, « pacte social » signé en Espagne entre le patronat, les directions des confédérations syndicales et le gouvernement en début d'année — NDLR) qui a accepté la diminution des pensions. Le 3 février dernier, les directions de l'UGT, des CCOO et de la DGB, trois des huit signataires de l'article, publiaient une déclaration intitulée « l'Europe à la croisée des chemins », dans laquelle elles défendaient des réformes du travail « produits du dialogue social et des accords passés avec les partenaires sociaux », et disaient « qu'en ce sens, ils estiment les accords récemment obtenus en Espagne sur les pensions et la négociation collective positifs ».

Quelle est ton appréciation de l'ASE ?

Le résultat de l'ASE est une diminution de 20 % des futures pensions et deux ans de plus de travail pour obtenir la retraite. En ce qui concerne la négociation collective, le résultat des accords est égal à zéro. La négociation des conventions était bloquée et reste bloquée malgré les engagements à la modération salariale. Et parmi les jeunes,



qui sont ceux qui verront leur retraite le plus retardée et la pension la plus réduite, c'est un désastre syndical.

Peux-tu nous expliquer cette appréciation de « désastre syndical » ?

Après l'ASE, dans les CCOO, l'adhésion des jeunes, qui était déjà réduite, a chuté de 50 %. Et comme me l'expliquait très finement un jeune militant, les mobilisations massives des indignés du 15M (15 mai 2011 — NDLR) n'auraient pas été possibles sans la signature du pacte par les dirigeants de l'UGT et des CCOO, qui a provoqué un désarroi important, le rejet parmi les jeunes et a ouvert un fossé entre les organisations syndicales et les millions de jeunes sans emploi.

Penses-tu que la tribune signée par les huit dirigeants entre dans cette ligne ?

Il suffit de lire des phrases telle que celle-ci : « Le mouvement syndical européen ne défend pas une position partisane : nous cherchons à défendre l'intérêt général et à contribuer à la recherche de solutions à la très grave crise politique de l'Union européenne. » Il faut rappeler que les syndicats sont des organisations créées pour défendre les intérêts des travailleurs, opposés à ceux des patrons.

Mais ne crois-tu pas que si l'Union européenne s'effondre nous en pâtirons tous ?

C'est une bonne question qu'il faut poser aux travailleurs grecs, portugais ou irlandais, ceux que la troïka — dont font partie, aux côtés du FMI, la Commission européenne et la Banque centrale, institutions centrales de l'Union européenne — mène à la ruine. Ou aux fonctionnaires de Catalogne, de Castille-La Manche, des Canaries, ou à ceux de l'enseignement de Madrid et de la Navarre, où, pour diminuer le déficit comme l'exige l'Union européenne, on baisse les salaires tout en augmentant la

“Les propositions d'un "nouveau contrat social européen" ne sont pas nouvelles.

Elles sont la continuation naturelle du pacte social en Espagne qui a abouti à une diminution de 20 % des futures pensions et à deux ans de plus de travail pour obtenir la retraite”

durée de service, où on les licencie tout simplement. Et le prix va être encore plus élevé.

Un prix plus élevé ?

Rajoy (nouveau Premier ministre — NDLR) a dévoilé aux dirigeants de l'UGT et des CCOO quelques-unes des exigences que la Banque centrale européenne a faites par lettre secrète envoyée au gouvernement espagnol en juillet : outre la réforme de la Constitution, baisse des salaires de 20 %, emplois « jeunes » avec un salaire inférieur au salaire minimum et qui n'ouvre pas de droits au chômage ni à la retraite. Le gouvernement Zapatero, avant de partir, a fait le premier pas en légiférant sur un « travail en formation » pour les diplômés universitaires ou de la formation professionnelle, avec 426 euros de salaire, alors que le SMIC est à 640 euros. Il faut rappeler que lorsque le gouvernement Felipe Gonzalez a voulu imposer en 1988 un prétendu « plan pour l'emploi jeunes », avec des contrats de ce type, la réponse du mouvement syndical a été l'appel à la grève générale du 14 décembre, qui a été massivement suivie.

L'article des huit dirigeants dit qu'il « faut élaborer un nouveau contrat social et économique avec la participation active des partenaires sociaux. Un contrat social européen novateur ayant comme grands chapitres, entre autres : l'emploi, les salaires (que les partenaires sociaux doivent continuer à négocier de façon autonome), les pensions, les allocations chômage, l'éducation et la santé ». C'est une orientation qui les mène au

désastre. Elle oblige à faire table rase de toutes les conquêtes sociales arrachées par la lutte de classes, à accepter que tout soit négociable. « Sauver l'Europe » exige d'accepter les conditions imposées par le capital financier.

Où cela nous mène-t-il ?

Lors du dernier conseil confédéral des CCOO, je me suis opposé à la ligne de « concertation » avec le futur gouvernement Rajoy, et j'ai proposé, à l'inverse, de rendre publiques les « lignes rouges » des coupes budgétaires que, comme syndicat, nous n'accepterions en aucun cas, et de chercher dès maintenant les alliés pour organiser la mobilisation pour la défense des services publics, les droits du travail, les conquêtes sociales. Le secrétaire général, Ignacio Fernandez Toxo m'a fait une réponse déconcertante. Il m'a dit que sur cette ligne nous ne perdrons sans doute pas d'adhérents, voire que nous en gagnerions, mais que nous resterions en dehors des cercles de décision, sans la possibilité d'influer sur les changements. Ce sont là deux conceptions opposées. Pour moi, la force des syndicats vient précisément de leurs adhérents et de leur capacité de mobilisation. Pour d'autres, ce qui compte c'est d'être présents dans les commissions du « dialogue social », même si, pour cela, il faut démobiliser, et qu'il n'en sorte que des diminutions (comme le montre l'expérience des dernières années).

Mais alors, il n'y a rien à faire ? Faut-il considérer la bataille perdue au sein des syndicats ?

Absolument pas. Il faut regarder les mobilisations des enseignants de Madrid ou dans la santé en Catalogne qui ne sont possibles qu'avec les syndicats et avec des assemblées de travailleurs qui imposent la mobilisation unie. Il faut avoir à l'esprit les mobilisations massives et les grèves du peuple grec avec leurs syndicats. Il faut rejeter la campagne contre les syndicats, qui s'appuie sur les erreurs des dirigeants, mais qui va bien au-delà. Par exemple, quinze responsables du syndicat de l'électricité de Grèce ont été inculpés pour avoir participé à la campagne de boycott de la nouvelle taxe d'habitation que le gouvernement perçoit avec la facture électrique. Faut-il les laisser tomber ? A l'inverse, il faut mener campagne pour leur défense. Les prochaines batailles contre les coupes budgétaires qui s'annoncent exigent, plus que jamais, que nous luttons pour que nos syndicats les organisent et les dirigent. C'est dans ce combat qu'il sera possible pour les travailleurs d'avancer dans la reconquête de leurs organisations. ■

Protection sociale

Au cœur des plans d'austérité, une attaque frontale contre la Sécurité sociale

Jean Markun

Informations ouvrières a publié, dans un précédent numéro, une tribune de Denis Langlet sur quelques points de repère sur la situation économique.

Oui, au cœur des plans d'austérité, il y a une attaque frontale contre la Sécurité sociale.

C'est sur les malades, sur les retraités, sur les familles que le gouvernement veut récupérer les milliards qu'exige l'Union européenne.

« Notre modèle social n'est pas intangible », a déclaré Nicolas Sarkozy à Bordeaux. Qu'est-ce qui est visé ?

« Nous devons repenser le système de financement de notre système social », a-t-il ajouté.

C'est donc bien le cœur même du système qui est visé. « Dans un monde ouvert, soumis à la concurrence, le coût très élevé du travail dans notre pays pénalise notre économie » : tel est le cœur du problème.

Selon le Medef, « on ne peut pas séparer la question du coût du travail de celle de la nécessaire réforme structurelle à conduire sur le financement et la gestion de notre système de protection sociale ».

Le patronat s'est vu imposer, en 1945, un système de Sécurité sociale fondé sur la mise en commun d'une fraction du salaire, pour protéger les malades et les travailleurs âgés. Sur quoi repose le système de financement fondé sur les cotisations sociales ? Sur des bases simples et efficaces : chaque fois que

la classe ouvrière arrache une augmentation de salaire, cela augmente les ressources de la Sécurité sociale. Tout pas en avant des droits ouvriers entraîne une augmentation des recettes de la Sécurité sociale.

C'est avec cela qu'ils veulent en finir ! Malgré des années de pillage par les exonérations de cotisations, 316 milliards d'euros depuis 1992 (voir tableau dans notre numéro 175), le financement est encore basé majoritairement sur les cotisations.

Sarkozy déclare, toujours à Bordeaux : « Dans quelle proportion faut-il mettre à contribution différents types d'impôts pour réaliser cet élargissement ? »

Le Medef a déjà répondu en proposant le transfert de 30 à 80 milliards (sur les 160 milliards versés actuellement en cotisations) sur la contribution sociale généralisée (CSG) et la TVA.

Un basculement qui signifie un changement radical du système.

Jusqu'à aujourd'hui, et malgré les lois de financement imposées par Juppé, les prestations sont encore déterminées par l'état de santé de l'assuré. Un assuré en arrêt de travail depuis six mois est pris en charge à 100 % à compter du premier jour du septième mois, quel que soit l'état financier de la Sécurité sociale.

Avec le transfert sur l'impôt, les prestations dépendraient des disponibilités financières de l'Etat. Chacun le comprend : plus aucun droit ne serait garanti.

Nous y reviendrons chaque semaine. ■

Nouvelle convention médicale

Le Conseil national de l'Ordre des médecins s'adresse au ministre de la Santé, Xavier Bertrand

Claude Dupuis

La nouvelle convention médicale (1) doit être mise en application le 1^{er} janvier 2012.

Dans son numéro 166, Informations ouvrières alertait ses lecteurs sur le caractère pervers de cette nouvelle convention et titrait : « Au nom de l'efficiency économique, le médecin généraliste devrait s'opposer à l'intérêt du patient. »

En effet, cette nouvelle convention médicale introduit la rémunération « à la performance », celle-ci étant jugée sur des critères économiques de réduction des coûts.

Nous écrivions notamment : « Comment avoir confiance dans son médecin si on ne sait pas si le traitement prescrit est le meilleur pour sa santé ? »

Depuis, nous avons été informés de l'avis rendu par le Conseil national de l'Ordre des médecins ; cet avis mérite d'être largement connu.

Pour présenter ses observations, conformément à l'article L.162-15 du Code de la Sécurité sociale, le Conseil national de l'Ordre des médecins a écrit le 15 septembre 2011 au ministre Xavier Bertrand en ces termes : « Prévoir de nouveaux modes de rémunération suscite (...) de fortes réserves dès lors que la convention les associe (...) à un exercice professionnel de plus en plus administré et contrôlé. L'in-

dépendance professionnelle a été instaurée dans l'intérêt des malades, ne l'oublions pas. Enfin, un certain nombre de dispositions conventionnelles font difficulté sur le plan de la déontologie et de l'exercice professionnel. »

Le Conseil national de l'Ordre des médecins, tout au long d'un document très fourni et détaillé, relève les atteintes au respect de la déontologie médicale. Il rappelle qu'il s'était déjà opposé antérieurement à un intéressement financier. Il pointe les dispositions pouvant remettre en cause le secret médical, celles pouvant conduire à une sélection des malades et « s'inquiète de la possibilité ouverte par la loi à l'assurance maladie, organisme financeur des soins, d'élaborer des référentiels de bonnes pratiques médicales » et en conclut qu'« on est en plein conflit d'intérêt ».

Dans le climat de consensus qui devait entourer cette nouvelle convention médicale, cette voix s'élevant pour défendre les malades fait figure de rappel à la raison et d'encouragement pour tout ceux qui ne peuvent accepter que soient sacrifiés l'exercice médical et la Sécurité sociale.

(1) Convention médicale : accord régissant les rapports entre l'assurance maladie et les médecins libéraux permettant aux malades d'être soignés et aux médecins d'être rémunérés.

Enseignement

Grève du 15 décembre dans l'Education nationale pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation

DOCUMENT (EXTRAITS)

La conférence des présidents d'associations de professeurs spécialistes se prononce pour le retrait immédiat des projets de décret et arrêté sur l'évaluation

Si la pédagogie des professeurs n'est plus évaluée par les spécialistes de leur discipline que sont les inspecteurs, c'est en toute logique que les savoirs disciplinaires ne seront plus au centre de leur mission, ce d'autant plus que des activités étrangères à l'enseignement seraient prises en considération. Par ailleurs, en confiant, dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements, aux seuls chefs d'établissement, déjà présidents du conseil pédagogique, toute l'évaluation des professeurs, ce pro-

jet les soumet à des critères locaux et subordonne les programmes nationaux et la liberté pédagogique au projet d'établissement, remettant en cause le caractère national de l'enseignement dispensé. Enfin, en parlant d'une évaluation à la mesure « des résultats professionnels obtenus par l'agent », ce projet (...) disculpe commodément les politiques mises en œuvre ces dernières décennies (...). Elles exigent le retrait immédiat et le maintien de la double notation des professeurs. »

Association des professeurs d'arts plastiques ; Association des professeurs de communication, d'économie-gestion ; Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public ; Association des professeurs d'éducation musicale ; Association des professeurs de français et langues anciennes en classes préparatoires littéraires ; Association des professeurs d'histoire et géographie ; Association des professeurs de lettres ; Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public ; Association des enseignants de sciences médico-sociales ; Association des professeurs de vente ; Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes ; Société des langues néolatines ; Union des professeurs de physiologie, biochimie et microbiologie.

Eure-et-Loir

Du décret Chatel... au collège Tomas-Divi, à Châteaudun Aujourd'hui : autoritarisme et harcèlement. Et demain : sanction pécuniaire ? Baisse de la note ?



« Le décret sur l'évaluation, c'est le règne de l'arbitraire »

Les enseignants des collèges Tomas-Divi et Anatole-France, à Châteaudun, réunis avec la FSU et FO, ont décidé de diffuser, à l'occasion de la grève et de la manifestation du 15 décembre, un tract à tous leurs collègues. Ils y font le lien entre les mesures prises par le principal du collège Tomas-Divi à l'encontre d'un enseignant et ce à quoi conduirait le projet de décret du ministre Chatel sur l'évaluation s'il voyait le jour. C'est ainsi qu'en conclusion de leur appel, ils soulignent : « Parce que nous ne voulons pas que l'exemple du collège Tomas-Divi devienne la règle, nous exigeons le retrait pur et simple du projet de décret sur l'évaluation. »

Le principal du collège Tomas-Divi vient de faire un rapport haineux et rageur de trois pages contre un enseignant pour demander des sanctions avec comme motif officiel... le déplacement d'une heure de chorale ! Officiel, car sur deux pages de ce rapport, il explicite le motif réel : délit d'opinion pour des questions posées en tant qu'élève au conseil d'administration (CA).

LES FAITS :

Un élu enseignant au CA pose deux questions auxquelles le chef d'établissement refuse de répondre. L'élu ayant osé (!) insister, il remet en question et dénigre le travail de collègues avec des propos diffamatoires, et ce publiquement, devant des élus locaux, des représentants d'élèves et de parents d'élèves ! Il est clair que M^{me} le principal a pris le ridicule prétexte du déplacement d'une activité périscolaire, ce qu'elle qualifie de « faute grave », pour demander des sanctions. Le SN-FO-LC et le SNES ont été saisis le 24 novembre par des professeurs du col-

lège des menaces qui pesaient sur l'un des leurs. Le soir même, une délégation de Force ouvrière était reçue par monsieur l'inspecteur d'académie (...). Les responsables FO ont demandé à l'inspecteur d'académie d'intervenir pour que cessent les abus de pouvoir à Tomas-Divi, que soient respectés les droits et devoirs (...).

Le 28 novembre, conscients que le comportement de leur chef d'établissement serait légitimé par le décret Chatel sur l'évaluation, les enseignants de Tomas-Divi ont pris la décision unanime d'être en grève le 15 décembre.

Avec ce décret, le chef d'établissement n'aurait même plus besoin de faire appel à l'inspecteur pour sanctionner un enseignant, il pourrait « l'inspecter » lui-même, l'évaluer ou plutôt le sous-évaluer, baisser sa note, donc son salaire.

Le décret sur l'évaluation, c'est le règne de l'arbitraire, la mise en cause de l'indépendance pédagogique et du statut des fonctionnaires, c'est la privatisation, c'est l'aval des pratiques du principal du collège Tomas-Divi ! ■

Actualité politique et sociale

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Quinze jours de grève à RFI

Les personnels manifestent devant Matignon pour dire non à la fusion avec France 24

Les salariés de Radio France internationale (RFI) étaient en grève pendant quinze jours, depuis le 28 novembre dernier, avec l'ensemble de leurs syndicats, sur une plate-forme qui demandait le maintien de l'indépendance éditoriale et des garanties conventionnelles, mais qui protestait surtout contre la volonté de fusionner la radio RFI avec la station de télévision France 24. Le lundi 5 décembre, un référendum organisé par les syndicats donnait un résultat sans appel : 94,4 % des 591 votants rejetaient cette fusion RFI-France 24, ce nombre de votants étant très élevé, puisque RFI compte 781 postes de travail.

Chaque jour de la semaine se tenait une assemblée générale des personnels qui votait la reconduction de la grève.

Elle permettait d'échanger des informations, mais aussi de clarifier les enjeux. Une journaliste a ainsi raconté les difficultés rencontrées lors d'un reportage en Egypte, lorsque le technicien de l'équipe devait s'occuper non seulement des reportages radio mais aussi des reportages pour la télévision France 24.

Une autre journaliste s'est adressée au délégué de la CFDT : « Si, entre syndicats, vous avez réussi à vous mettre d'accord sur le mot d'ordre "non à cette fusion !", pourquoi declares-tu dans une interview à la presse que tu es pour la fusion mais contre cette fusion-là ? Tu aurais pu te contenter de dire que tu es contre cette fusion ! »

Différentes initiatives sont prises : manifestation là où se tient un conseil d'administration qui vote sur la fusion, à Issy-les-Moulineaux (là où est programmé le déménagement de RFI), lettre adressée aux auditeurs...

Vendredi, en une heure et demie, des grévistes de RFI ont recueilli auprès de leurs collègues de Radio France deux cent



Manifestation des salariés de RFI au conseil d'administration, à Issy-les-Moulineaux.

quatre-vingt-cinq signatures sur une pétition de soutien.

Lors d'une assemblée générale, un débat s'engage sur qui, au niveau du gouvernement, est réellement « tutelle ».

Le ministère de la Culture ? Celui des Affaires étrangères, qui a manifesté sa volonté d'avoir son mot à dire sur l'audiovisuel extérieur tout en déclarant que la fusion relevait de la responsabilité de la direction de RFI ? Alors que cette même direction de RFI écrivait dans un texte remis aux syndicats : « Ce projet de fusion est un projet souhaité par le président de la République et nous ne l'abandonnerons pas. »

Réponse d'un journaliste, applaudi en assemblée générale : « C'est quand même incongru, une direction qui dit qu'il faut s'adresser à Kim Il Sung ! »

Face à ces responsables politiques qui se renvoient la patate chaude, l'assemblée générale des personnels a décidé d'aller

manifeste chez le Premier ministre, devant Matignon, pour demander le gel de la fusion. Une centaine de salariés y étaient rassemblés le lundi 12 décembre. Ils ont entendu les messages de soutien d'un journaliste de l'AFP et d'une représentante syndicale de France Télévisions.

Celle-ci annonçait une grève déclenchée ce même jour à France 3, contre la mise en commun du magasin technique de France 3 et de France 2.

Un jugement de la cour d'appel devant par ailleurs intervenir le 16 janvier qui pourrait remettre en cause le processus de fusion, l'assemblée générale des salariés de RFI du 12 décembre a décidé de suspendre la grève, en affirmant que la détermination des personnels restait intacte.

Le nouveau directeur général a tenté de faire quelques déclarations apaisantes. Mais il le sait : rien n'est réglé.

Correspondante ■

UNIVERSITÉS PARIS-SORBONNE, PIERRE-ET-MARIE-CURIE, PANTHÉON-ASSAS ET MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

"Non à la disparition de nos établissements et des statuts de fonctionnaires d'Etat sous l'égide d'une fondation de droit privé"

Dans une prise de position commune, les organisations syndicales des universités Paris-Sorbonne, Pierre-et-Marie-Curie, Panthéon-Assas et Muséum national d'histoire naturelle alertent les enseignants, les étudiants et le personnel et se prononcent contre la fusion de leurs quatre établissements à travers la mise en place d'une fondation privée. Celle-ci remettrait en cause l'ensemble des droits des différentes catégories et le statut de fonctionnaire d'Etat des personnels (extraits).

Les organisations FO Paris-IV, SNCS Paris-VI, Snesup Paris-VI, CGT Paris-VI, UNSA Paris-IV, CGT Paris-IV, FSU P-IV, SLR, FO Paris-VI, SNPTES UNSA Muséum, SUD Educ Paris-VI, UNEF Paris-VI, AGEPS Paris-IV, Sud Etudiants Paris-IV, FSU Muséum, CGT Muséum, SNPREES-FO Muséum, AutonomeSup-SNAS Muséum, Solidaires Muséum, SGEN-CFDT Muséum, UNEF Paris-IV, communiquent :

La modification des statuts du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) revient à détruire les quatre établissements concernés : université Paris-Sorbonne, université Pierre-et-Marie-Curie, université Panthéon-Assas, Muséum national d'histoire naturelle, au moyen et au profit d'une fondation de coopération scientifique de droit privé Sorbonne Université.

Le PRES remet en cause :

- la liberté et l'indépendance de l'enseignement et de la recherche ;
- les statuts de fonctionnaires d'Etat pour les personnels ;
- l'égalité des conditions d'accès à l'enseignement supérieur des étudiants ;
- le fonctionnement démocratique des établissements avec des représentants élus dans les instances décisionnelles ;
- l'identité et les missions spécifiques des établissements.

Cette fusion déguisée mais bien réelle institue une structure étanche en réponse à l'appel d'offre « Initiatives d'excellence ». Cette structure, l'Initiative d'excellence (Idex), regroupera une minorité de laboratoires et quelques filières de formation, en absorbant environ la moitié des budgets de chacun des établissements, soit 722 millions d'euros en tout.

Plus concrètement, pour chacune de nos catégories, personnels et usagers, cela signifie :

● **Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (BIATSS)** : il y aura mutualisation des services existants puis fusion, ce qui aura pour conséquence la suppression d'emplois (...).

● **Enseignants-chercheurs et chercheurs** : la création de « directions transversales » du PRES va faire éclater ou diluer nos

enseignements, nos formations et nos axes de recherche qui seront définis à terme par le PRES. Il n'y aura plus de raison de maintenir les UFR dans les différentes universités fusionnées (...). L'intégration de l'activité enseignement-recherche du Muséum national d'histoire naturelle dans ce modèle universitaire conduira à sa liquidation comme établissement d'enseignement supérieur et de recherche en réduisant ses missions historiques à la seule fonction muséale.

● **Etudiants** : fondation privée, le PRES pourra ouvrir des filières « d'excellence », avec des droits d'inscription libres, ce qui barrera la route aux étudiants qui n'auront pas les moyens de payer des droits d'inscription exorbitants (...).

Est-il acceptable de passer sous la coupe d'une fondation privée ? L'enseignement universitaire et la recherche doivent rester publics.

Tous les enseignements, tous les domaines de recherche doivent être maintenus, et disposer des moyens nécessaires. Nos établissements ne doivent pas fusionner ! Tous les membres des conseils d'administration des quatre établissements doivent voter contre un projet qui ne recueille pas l'assentiment de la communauté universitaire et contre lequel les comités techniques de Paris-IV et Paris-VI se sont déjà prononcés à l'unanimité. ■

RFI

Lettre à nos auditeurs (extraits)

Chers auditeurs,

La situation est grave pour notre radio : c'est l'avenir même de RFI qui est en jeu aujourd'hui. Désormais, Radio France internationale appartient à une holding, l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF). Le gouvernement a voulu regrouper RFI, France 24 et TV5 en une seule et même structure juridique.

Mais la fusion avec France 24 se fera au détriment de RFI (...). Le risque, c'est « de déshabiller Pierre pour habiller Paul ».

Les moyens de RFI ont déjà été réduits. L'an passé, un premier plan social a fait disparaître 206 postes de travail, soit 20 % des employés, c'est-à-dire un emploi sur cinq. Un nouveau plan est programmé pour les mois à venir qui viendra encore amputer les moyens de production.

A plusieurs reprises, notre direction a qualifié la radio de média « archaïque », oubliant au passage les quarante millions d'auditeurs de RFI à travers le monde et surtout en Afrique (...).

La prochaine étape pour RFI, c'est la fusion de notre rédaction avec celle de France 24. Notre direction nous parle de « transmédia », de journalistes qui travailleront à la fois pour la radio, la télévision et Internet, qui assureront des directs en plateau, tout en préparant les sujets pour l'antenne. En devenant des « journalistes à tout faire » et surtout à tout faire vite, comment conserver notre rigueur, notre spécialisation ?

Ici, à RFI, nous connaissons votre juste exigence d'une information précise et honnête. Nous voulons rester des « producteurs d'information et non de simples répéteurs de dépêches d'agence ». Nous revendiquons de pouvoir continuer à vérifier nos informations. Il en va de notre crédibilité (...).

Nous demandons aux autorités françaises de stopper ce projet de fusion.

Le personnel en grève, le 6 décembre ■

Jean-Paul Huchon décide une nouvelle hausse de 1,5 % des transports en Ile-de-France au 1er janvier

Les tarifs des transports en Ile-de-France vont augmenter de 1,5 % au 1er janvier 2012, le Syndicat des transports (Stif), dont le président n'est autre que le « socialiste » Jean-Paul Huchon, également président du conseil régional, ayant décidé le 7 décembre de répercuter la hausse de la TVA prévue dans le plan de rigueur du gouvernement.

Concrètement, le passe Navigo zone 1-2 passe à 62,93 euros, celui de la zone 3 à 81,30 euros, la zone 4 à 99,57 euros, la zone 5 à 111,55 euros.

Le carnet de dix tickets coûtera 12,70 euros, 6,35 euros en demi-tarif, le ticket à l'unité 1,70 euro. Une nouvelle hausse pourrait intervenir en juillet 2012 : « Je ne peux pas vous dire de combien sera cette hausse-là », a répondu Jean-Paul Huchon lors d'un point presse, le 7 décembre, à la suite du conseil d'administration du Stif...



Le musée des Arts déco en grève depuis le 8 décembre.

Grève reconduite au Musée des arts décoratifs pour les salaires et les emplois

Les salariés de l'Association des arts décoratifs (Musée des arts décoratifs, Ecole Camondo, Atelier du Carrousel sous tutelle du ministère de la Culture) sont en grève depuis le 8 décembre à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, CGC et UNSA. La grève a été une nouvelle fois reconduite le 12 décembre par les salariés « pour exiger de véritables négociations sur les salaires, la mutuelle, les primes et les emplois ».

Chronique

INTERNATIONALE

Grèce : arrêt des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos et ses camarades !

Dominique Ferré

Nous avons rendu compte de la campagne relayée par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples pour l'arrêt des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos, président du syndicat des travailleurs de la compagnie grecque d'électricité GENOP-DEH, et quatorze de ses camarades. Expulsés violemment par la police du central qu'ils occupaient, ils sont menacés de six mois à cinq ans de prison pour avoir empêché les coupures de courant électrique chez les familles ouvrières qui ne peuvent pas payer la nouvelle taxe exigée par la troïka (FMI-Commission européenne-BCE). Des dizaines d'instances syndicales ont d'ores et déjà fait connaître leurs prises de position au GENOP-DEH, ainsi qu'aux ministres du Travail et de la Justice de Grèce.

A la conférence internationale d'urgence contre les interventions et pour la souveraineté, à Alger, des dizaines de responsables syndicaux, politiques, députés de nombreux pays ont pris position. C'est un encouragement à poursuivre la campagne. Il nous reste peu de temps : le gouvernement grec a reporté le jugement au 10 janvier.

En tentant de frapper le syndicat GENOP-DEH, le gouvernement d'union nationale en Grèce cherche à frapper tous les syndicats qui s'opposent aux plans barbares dictés par la troïka. Comme le notait le *New York Times* en juillet dernier, « *Genop représente les salariés de l'entreprise publique d'électricité (...). Le syndicat s'oppose fermement à la privatisation des services publics (...) prévue en 2012. (...) Les privatisations sont particulièrement mal perçues par une opinion publique qui craint une liquidation des biens de l'Etat et applaudit les initiatives de Genop et d'autres syndicats.* » Permettre aux travailleurs de disposer d'organisations syndicales qui combattent pour les revendications, et refuser le talon de fer de la troïka contre la démocratie : tels sont les enjeux de la campagne pour la levée de toutes les poursuites contre nos camarades syndicalistes grecs.

Europe



GRÈCE :
Le nouveau gouvernement
"convoqué" par la troïka

Athènes, novembre 2011 : l'Acropole est fermée pour cause de grève, les touristes rebroussement chemin.

Une nouvelle semaine cruciale

Christel Keiser et Dominique Ferré

"Nouvelle semaine cruciale en Grèce», titre *Le Parisien*, alors que le ministre des Finances du gouvernement d'union nationale est « convoqué » par les « inspecteurs » de la troïka. « *Les inspecteurs doivent évaluer le nouveau programme de mesures préparées par le gouvernement grec de coalition, tant au plan budgétaire (réduction de la fonction publique, mise en place de la grille unique des salaires, réforme du marché du travail) que sur le plan des réformes dites structurelles dont a besoin le pays, selon ses créanciers. Selon le quotidien grec Kathimerini, les experts devraient se concentrer sur la mise en place d'un nouveau Code des impôts destiné à réformer le système fiscal indigent du pays.* »

Or, comme l'explique Héléne Zografaké-Telemè, syndicaliste enseignante, c'est précisément contre la nouvelle taxe immobilière (couplée à la facture d'électricité, afin d'utiliser le chantage des coupures de courant) que se concentre la résistance des travailleurs grecs à la politique de la troïka. C'est parce qu'ils luttent contre cette taxe que Nikos Photopoulos, président du syndicat de la compagnie grecque d'électricité, et ses camarades sont menacés, le 10 janvier 2012, de peines de prison ferme. Relayée par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, la campagne internationale pour la levée des poursuites a commencé : signalons parmi les prises de position, en France, le syndicat CGT de l'INRA et la commission exécutive de l'union départementale Force ouvrière de Seine-et-Marne ; dans le monde, l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), le Parti des travailleurs et de la démocratie du Burundi, ou encore John McDonnell, le chef de file des députés de la gauche du Labour Party de Grande-Bretagne. Pour recevoir le matériel de la campagne, écrire au journal ou par e-mail : eit.ilc@fr.oleane.com.

Il y a urgence !

INTERVIEW

Héléne Zografaké-Telemè, membre du bureau exécutif du syndicat des enseignants du secondaire (OLME)



"Le traité de Maastricht, le plan Merkel détruisent tout. Il y a une conscience de plus en plus grande de l'absence de démocratie en Europe"

Depuis la grève générale des 19 et 20 octobre derniers, comment a évolué la situation politique ?

Malgré le changement de gouvernement, c'est la même politique qui continue de s'appliquer, celle de l'Union européenne, de la troïka.

Les syndicats appellent à une nouvelle grève générale demain. Nous combattons contre la politique du gouvernement Papademos qui applique la politique de la troïka.

De nouvelles coupes de 1,7 milliard sont programmées dans l'Education nationale. Il faut savoir que le budget de l'Education ne représente que 2,7 % du budget général. C'est le plus faible.

Les sondages indiquent que les Grecs soutiennent le nouveau gouvernement. C'est plus compliqué, mais il y a une campagne de terreur pour faire peur et certains voient dans ce nouveau gouvernement celui de la dernière chance.

Les mesures qui découlent du plan européen adopté le 26 octobre doivent être mises en œuvre afin de bénéficier de la nouvelle tranche d'aide. De nouvelles mesures contre les travailleurs seront annoncées d'ici au 15 décembre, pour le moment personne ne les connaît.

Quelle est la position du syndicat par rapport à la nouvelle taxe immobilière prélevée sur les factures d'électricité ?

Les unions locales du syndicat ont décidé de ne pas payer la nouvelle taxe. Les unions locales du syndicat participent aux assemblées locales, avec les

travailleurs dans les quartiers. Certaines municipalités participent également et prennent parfois en charge les factures. Pas un seul euro ne sera versé pour cette taxe.

Le gouvernement a dû exclure de la taxe les catégories de travailleurs les plus pauvres et les chômeurs. Cette taxe est illégale et anticonstitutionnelle. Une manifestation est prévue devant le Conseil constitutionnel le 2 décembre.

Quelle est la situation dans les syndicats ?

Lors des élections dans les unions locales, Paske (*la fraction du Pasok dans le syndicat — NDLR*) a perdu 15 % de ses voix.

Quelles sont, selon toi, les perspectives politiques ?

Le traité de Maastricht, le plan Merkel détruisent tout. Il y a une conscience de plus en plus grande de l'absence de démocratie en Europe. Ce sont des personnes non élues qui décident pour nous. Il faut une coordination au plan européen pour mettre en cause cette politique.

Propos recueillis le 30 novembre 2011 ■

IRLANDE

Septième plan d'austérité en trois ans

Jean-Pierre Barrois

Lundi 5 décembre, Enda Kenny, Premier ministre irlandais, a rendu public un premier volet de mesures inscrites dans le budget 2012 — le septième budget d'austérité en trois ans. Comme il l'avait annoncé dans son « discours à la nation » prononcé la veille, l'objectif est d'aboutir à des coupes de l'ordre de 12,4 milliards d'euros, au nom de la réduction de la dette.

Le 25 novembre, l'OCDE avait clairement indiqué les exigences des institutions financières internationales en recommandant, par la voix de John Martin, le chef de son département Emploi, des réductions de salaires dans le secteur public qui viendraient encore aggraver le plan gouvernemental qui prévoit déjà la suppression de 25 500 postes d'ici à 2015 dans un pays qui compte 300 000 fonctionnaires, c'est-à-dire près de 10 % de la force de travail, la suppression de quarante projets locaux de développement qui devaient se traduire par des créations d'emplois et une hausse de la TVA.

Il convient d'ajouter que ce n'est pas vraiment au gouvernement irlandais que s'adressait l'OCDE, puisque c'est à Bruxelles que Dublin doit envoyer son projet de budget pour approbation préalable par la troïka (Union européenne, FMI, Banque centrale européenne) avant publication.

Selon le premier volet de mesures annoncées le 5 décembre, les allocations familiales vont être considérablement réduites pour les familles de trois enfants et plus, ainsi que les indemnités de chauffage pour les personnes âgées et les allocations pour handicapés devraient quasiment disparaître. Bref, comme le dit un député, il s'agit d'« un budget qui poursuit totalement la politique du gouvernement précédent en

capitulant devant les spéculateurs et les marchés ». Ce qui amène le syndicat Mandate à « dénoncer la volonté du gouvernement qui s'en prend aux revenus les plus faibles ». A quelques jours de la présentation du budget, Shopfloor, le journal du syndicat Mandate, publiait un éditorial citant largement le secrétaire général, John Douglas : « A l'occasion du prochain budget, c'est pour la défense des intérêts des citoyens que le gouvernement doit agir et non pour les banquiers qui ont mis ce pays à genoux. Jusqu'à ce jour, le gouvernement nous a servilement administrés les remèdes de la troïka Union européenne, FMI et BCE. Le projet de budget pour 2012 coule de la même fontaine. Il y a désormais 400 000 chômeurs dans ce pays que 50 000 jeunes quittent chaque année. Ce gouvernement a été élu pour protéger les intérêts des citoyens irlandais, pas ceux des banquiers étrangers et des spéculateurs. J'appelle tous les membres de Mandate à contacter leurs députés qui vont devoir se prononcer sur le budget en décembre afin de leur dire qu'il n'est pas question que nous subissions en silence. »

Le premier volet de ce budget est maintenant public, avec le contenu et les conséquences que l'on connaît. Les travailleurs irlandais doivent-ils renoncer à leurs revendications et se laisser saigner au nom de la réduction d'une dette qui n'est pas la leur ? Une question d'autant plus brûlante qu'à l'heure où ces lignes sont écrites le gouvernement irlandais vient d'approuver les dispositions de la proposition Merkel-Sarkozy qui accroissent la dictature de la troïka et nient toute souveraineté nationale. Plus que jamais sont d'actualité les mots de la proclamation de la République d'Irlande signés en 1916 par James Connolly : « Nous proclamons le droit du peuple d'Irlande à la propriété de l'Irlande et au contrôle sans entraves de sa destinée ; le droit à être souverain et uni. »

ITALIE > Dix-sept jours après la chute de Berlusconi

Premier acte de Monti au gouvernement : un quatrième plan de rigueur encore plus draconien

Lorenzo Varaldo

Seulement dix-sept jours après la chute de Berlusconi et l'arrivée de Mario Monti à la tête du gouvernement italien, un plan de rigueur d'une gravité exceptionnelle a été approuvé par le nouveau gouvernement : augmentation de l'âge de départ à la retraite ; augmentation de la TVA de deux points (Berlusconi l'avait déjà augmentée d'un point, entraînant une forte augmentation des prix) ; réintroduction et doublement de la taxe d'habitation ; coupes de 5 milliards dans le financement des régions et des municipalités ayant pour conséquence des coupes dans les budgets de la santé, de l'école, des services publics, alors que déjà des centaines d'hôpitaux ont été fermés ainsi que des milliers de services, que les écoles ne peuvent effectuer les travaux nécessaires pour assurer la sécurité, que le prix des tickets de bus a été augmenté de 50 %. Il faut ajouter une augmentation du prix de l'essence et un plan de privatisation totale des services publics municipaux et de l'Etat.

Avant de présenter ce plan au Parlement, Monti est allé à Bruxelles pour le discuter directement avec les responsables de l'Union européenne, desquels il a obtenu le feu vert. Ce plan ainsi que les trois autres décidés depuis le mois de juillet provoquent une aggravation des conditions de vie et une énorme diminution du pouvoir d'achat. Dans certains cas, on en revient à des formes de troc : des travailleurs cherchent par exemple à payer les avocats ou les médecins avec de vieux téléviseurs ou ordinateurs.

Dans le même temps, Monti décide, encouragé par la troïka, d'effacer ce qui reste de

la taxe IRAP, taxe payée par les capitalistes. Par ailleurs, il a décidé d'accorder aux capitalistes 10 à 15 000 euros d'exonération pour chaque jeune ou femme embauché. Ce qui représente plus ou moins un tiers du salaire ! Il est clair que Monti a été placé là par la troïka pour remplacer Berlusconi qui ne pouvait plus faire passer un nouveau plan face à une possible explosion sociale. Rappelons que Monti a travaillé pour Goldman Sachs, a été commissaire européen et a liquidé l'industrie italienne. Alors que le Parti démocrate affirme qu'il faut « améliorer » le plan, les syndicats ont immédiatement déclaré « s'opposer, parce que le plan n'est pas équitable ». Ils n'ont pas demandé le retrait du plan mais son « changement ». Sur cette base, ils ont convoqué une grève du secteur privé pour le 12 décembre (de trois heures), et une autre pour la fonction publique le 19 décembre (d'une heure). Ils ont expliqué qu'il est « impossible de convoquer la grève le même jour, parce qu'il y a la loi antigreve qui nous impose un préavis de quinze jours pour les fonctionnaires ».

Tout le monde s'interroge : pourquoi appeler à deux grèves distinctes ? Cela n'a-t-il pas un rapport avec la signature par la direction de la CGIL, en commun avec d'autres responsables syndicaux européens, d'un « nouveau contrat social européen » visant à « défendre l'intérêt général » ?

Pour sa part, le comité pour la construction d'un parti des travailleurs a lancé une campagne pour l'unité pour le retrait des plans de rigueur et propose la tenue d'une conférence de militants, travailleurs et syndicalistes pour aider à organiser la résistance. Dans les instances syndicales, des motions posent la question du retrait du plan, en rapport avec la défense des revendications.

Monde

RUSSIE

Au lendemain des élections législatives

Les protestations massives du 10 décembre ont surpris tout le monde

Moscou, 10 décembre, De 80 à 100 000 moscovites ont participé au meeting "pour des élections libres", du jamais vu depuis les années 1990.



Photo AFP

Dominique Ferré

Que se passe-t-il depuis une semaine en Russie, après l'annonce du résultat des élections législatives du 4 décembre qui ont vu le parti de Poutine et Medvedev perdre au moins 15 % des voix ? Comme d'habitude, ceux qui imposent la dictature de la troïka en Grèce, et qui organisent de par le monde les « guerres humanitaires » (Irak, Afghanistan, Libye...) n'ont pas manqué de donner des « leçons de démocratie ». Ainsi, Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'Union européenne, a exprimé ses « graves pré-

occupations », tandis que Hillary Clinton décriait que les élections en Russie n'avaient été « ni libres ni équitables ».

Ce qu'ils expriment est relayé en Russie par « l'opposition libérale » qui estime que Poutine et Medvedev ne s'ouvrent pas assez vite, non pas à la démocratie, mais à « l'économie de marché ». Mais, comme le souligne notre correspondant, membre de la rédaction de *Rabochie Izvestiya* (Les nouvelles ouvrières), les protestations massives du 10 décembre ont surpris tout le monde, le pouvoir comme les « libéraux » et les « communistes ».

depuis les années 1990. L'impression de tous, c'est que les gens ne craignent plus de sortir dans la rue, même sous la menace des matraques policières, et c'est une bonne chose. La question maintenant, c'est dans quelle direction va s'orienter cette énergie spontanée. La majorité écrasante des manifestants ne sont pas des militants politiques. Il y a beaucoup de jeunes, étudiants et lycéens, mais aussi ceux qu'on appelle les « classes moyennes », ainsi que des représentants de « l'élite », essentiellement à Moscou.

Des manifestations ont eu lieu dans environ quatre-vingt villes de toute la Russie, y compris dans les grands centres industriels (à titre d'exemple, il y avait de 2 à 3 000 manifestants à Samara, de 1 500 à 2 000 à Togliatti). A l'origine, l'initiative du meeting du 5 décembre a été prise par « l'opposition libérale ». Celle-ci tente d'utiliser le mouvement pour ses propres buts. La plupart de ceux qui étaient sur la place Bolotnaïa le 10 décembre ne se reconnaissent dans aucune force politique et participent sur la base d'aspirations démocratiques très générales : annulation des résultats, nouvelles élections, enquête sur les falsifications, démission du président de la commission électorale Tchourov. »

« Q u'il y ait eu fraude électorale, c'est certain, mais semble-t-il pas plus que lors des élections de 2007. Les résultats ne reflètent pas la disposition réelle des forces dans la société, mais montrent que malgré la fraude "Russie unie" (le principal parti du Kremlin, dirigé par Poutine et Medvedev) s'effondre. Le score des partis dit "de gauche" (Parti communiste de la Fédération de Russie, KPRF, et "Russie juste", un parti créé par le Kremlin) augmente. Beaucoup de ceux qui ont voté pour eux n'ont cependant aucune confiance dans leurs directions, mais l'ont fait par esprit de protestation. Le taux de participation est de 60 % (3 % de moins qu'en 2007). En réalité, la participation réelle est moindre. Personne ne s'attendait aux actions de protestation massives après les élections. Une véritable panique s'est emparée des cercles du pouvoir. La police a d'abord eu comme consigne d'agir brutalement. Quand ces méthodes ont abouti au contraire de ce qu'il attendait, le pouvoir a alors "remplacé le fouet par le pain d'épice", laissant les meetings servir de défoirer. Le 10 décembre à Moscou, on estime que 80 à 100 000 personnes étaient réunies, du jamais vu

Les résultats ne reflètent pas la disposition réelle des forces dans la société.

Algérie

Une conférence historique

A Alger, les 11, 12 et 13 décembre, s'est tenue à l'appel du Parti des travailleurs d'Algérie et de l'UGTA la conférence internationale d'urgence contre les guerres d'occupation, l'ingérence dans les affaires des pays, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des nations.

Urgence

Lucien Gauthier

Durant trois jours, les 10, 11 et 12 décembre, s'est tenue à Alger la « Conférence internationale d'urgence contre les guerres d'occupation, l'ingérence dans les affaires des pays, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des nations », à l'appel du Parti des travailleurs et de l'Union générale des travailleurs algériens. Plusieurs centaines de participants, venus du monde entier, étaient présents, et tout d'abord de la région directement concernée par la guerre destructrice en Libye.

C'est ainsi qu'étaient présents des délégués d'Algérie, de Libye, de Tunisie, du Maroc, du Mali, de Mauritanie, du Niger, du Tchad, et également d'Égypte, mais également du Bahreïn, du Liban, de Palestine et de Turquie.

Ils étaient très nombreux venus de tout le continent africain : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centre-Afrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Ile Maurice, Sénégal, Togo, et Somalie — pays qui, depuis l'intervention « humanitaire » des grandes puissances il y a vingt ans, est déchiré par la guerre civile. Venues de France, d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Suède, mais également de Russie et de Serbie, des délégations d'Europe et des États-Unis matérialisaient le combat contre l'intervention en Libye de leurs propres gouvernements.

D'Afghanistan, ils étaient venus pour expliquer les conséquences de la guerre.

Mais également d'Haïti, occupée par la Minustah, et du Brésil ainsi que du Venezuela, pour dénoncer cette occupation.

C'est là un très grand succès. Rappelons en effet que cette conférence d'urgence a été convoquée il y a moins de deux mois par la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie, Louisa Hanoune, et le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. Un succès dont l'ampleur n'a pas échappé à la presse radiophonique, télévisuelle et écrite d'Algérie, qui en a largement rendu compte durant trois jours.

On lira ci-contre les décisions adoptées par cette conférence.

La presse algérienne a largement rendu compte de la conférence d'urgence, notamment du rapport de Louisa Hanoune et de la discussion qui s'en est suivie.

Pour le quotidien *L'Authentique* (11 décembre), « en douze mois d'intervalles, M^{me} Hanoune, soutenue par l'UGTA, a réussi le pari d'organiser deux événements internationaux. Le premier ayant trait à la huitième édition de la conférence internationale ouverte contre la guerre et l'exploitation tenue en novembre 2010, et le second, qui n'est pas des moindres, sur les guerres d'occupation et contre l'ingérence qui s'est ouvert hier ».

Pour le quotidien *La Tribune* (11 décembre), « la porte-parole du PT, M^{me} Louisa Hanoune, s'alarme : "somalisation", "militarisation", "afghanisation" sont autant de menaces qui guettent le monde aujourd'hui. C'est ce qui ressort du discours prononcé à l'ouverture des travaux de la conférence internationale d'urgence. »

Le quotidien *Le chiffre d'affaires* (12 décembre) note : « Le continent africain est ciblé par des interventions des grandes puissances pour ses richesses et ses ressources naturelles » a estimé Dialo Abdoulaye lors de son intervention au nom de l'organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) ».

Pour *Le Soir d'Algérie* (12 décembre) : « Daniel Gluckstein : "Nous sommes en présence d'une action basée sur la terreur et le pillage menaçant tous les peuples" a ajouté le coordinateur de l'En-



tente internationale estimant qu'il est « légitime pour l'ensemble des peuples de s'organiser dans le but de contrer cette offensive ».

Et de citer aussi : « La vice-présidente du conseil de la nation, la moudjahida (combattante de la guerre d'indépendance — NDLR) M^{me} Bitat, a souligné que la défense des richesses nationales passe par la

défense des indépendances et des souverainetés nationales. Or, a-t-elle dit, là n'est pas le programme des grandes puissances. »

Pour *El Moudjahid* (13 décembre) : « Le secrétaire général de l'UGTA a déploré hier à Alger l'attitude du mouvement syndical mondial en indiquant : "Le mouvement syndical international a choisi de faire dans l'accompagnement et non pas dans la résistance." »

Le Courrier d'Algérie (13 décembre) note : « Les participants ont en effet décidé de se constituer en comité permanent de veille, lequel comité aura pour mission de préparer la tenue d'un tribunal international de type Bertrand Russel (1) qui dressera un acte international d'accusation contre les responsables et fauteurs de guerre. »

Revenant sur les informations données par la délégation américaine, avec, à sa tête, Nancy Wohlforth, responsable à l'AFL-CIO, le quotidien *Horizon* (13 décembre) écrit : « La secrétaire générale du Parti des travailleurs a affirmé que la délégation américaine qui a pris part à cette rencontre lui a révélé qu'un site émanant de l'administration américaine aurait publié des informations selon lesquelles les Américains s'apprentent déjà à la préparation d'un conseil de transition pour l'Algérie. »

(1) Bertrand Russell avait lancé, dans les années 1960, un tribunal international pour juger des crimes de guerre au Vietnam.

L'introduction de Louisa Hanoune à la conférence, au nom du Parti des travailleurs et de l'UGTA (extraits)

Après avoir souligné la signification pour la région et pour le monde de l'intervention en Libye, Louisa Hanoune est revenue sur ses conséquences en Algérie.

En effet, les impacts sécuritaires de l'intervention en Libye s'ajoutent à un chantage extérieur continu exercé contre elle par les gouvernements des grandes puissances.

Il est reproché à l'Algérie qui, par le passé, a été saignée par la dette extérieure et a subi un PAS (plan d'ajustement structurel — NDLR) qui a massacré son potentiel économique, de mettre en œuvre une politique socio-économique à contre-courant des politiques meurtrières de rigueur appliquées en Europe et aux États-Unis au profit des banques et des entreprises privées.

Il est reproché à notre pays, en effet, l'introduction de correctifs importants dans l'orientation économique dont, notamment, la renationalisation des hydrocarbures en 2006 puis la restauration de la souveraineté de décision économique à travers la LFC (loi de finances complémentaire — NDLR) 2009 et celle de 2010, l'injection d'importants investissements publics dans la relance économique, les augmentations des salaires et autres dépenses sociales malgré les pressions du FMI,

Il est reproché à l'Algérie de ne pas avoir sombré dans le chaos (...), de dégager une solution algérienne à la crise.

de la Banque mondiale, de l'Union européenne et des gouvernements des grandes puissances. Il lui est reproché d'avoir instauré la règle de 51-49 (règle selon laquelle les investissements étrangers en Algérie ne peuvent dépasser 49 % — NDLR) dans les contrats



de partenariat avec les étrangers, le droit de préemption au profit de l'Etat, la préférence nationale, l'obligation pour les entreprises étrangères d'investir une part de leurs bénéfices en Algérie. (...)

L'Algérie s'apprent à célébrer en 2012 le cinquantenaire de son accession à

l'indépendance nationale. C'est, pour nous, un événement très important, car le peuple algérien a payé un lourd tribut pour se libérer du joug du colonialisme

puis pour préserver l'intégrité de la nation qui a été confrontée pendant plus d'une décennie à une guerre de terrorisme et de décomposition sociale, alimentée par le PAS imposé par le FMI et la Banque mondiale dans les années 1990. Une guerre qui a fauché

200 000 vies humaines et causé plus de 20 milliards de dollars de dégâts matériels nécessitant des efforts gigantesques pour reconstruire le pays.

Et il est précisément reproché à l'Algérie de ne pas avoir sombré dans le chaos, d'avoir eu la force, puisant dans son histoire, de dégager une solution nationale algérienne à la crise pour restaurer la paix sans ingérence externe et donc en préservant la souveraineté nationale et l'intégrité du pays. (...) Dans ce cadre, par-delà la position de chacun sur la nature de tel ou tel régime, nous réaffirmons ici que c'est aux peuples seuls d'imposer les changements conformes à leurs aspirations, de définir les moyens d'y parvenir, car les révolutions et les changements importés de l'extérieur, concoctés par les centres impérialistes, procèdent de la contre-révolution et de la destruction des nations.

Extraits de la déclaration finale

1. Préparer la tenue d'un tribunal international de type Bertrand Russel pour, sur la base des faits, dresser un acte international d'accusation contre les responsables et les fauteurs de guerre d'occupation-pillage, de destruction des nations.

2. Coordonner l'action unie et réagir ensemble pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des nations.

3. Organiser la mobilisation unie contre la guerre et pour que les budgets de guerre soient utilisés pour le développement socio-économique, pour la santé, l'instruction, pour combattre la misère et la famine qui se propagent dans le monde.

4. Organiser la mobilisation unie contre les plans meurtriers du FMI, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, etc., contre le diktat des déficits budgétaires utilisé en Europe pour imposer aux travailleurs et aux peuples des plans d'ajustement structurel assassins, la destruction des droits et des acquis sociaux.